

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANESM

Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements  
et services sociaux et médico-sociaux

#### **Décision n° DS 2017-11 du 2 février 2017 portant délégation de signature**

NOR : AFSX1730034S

Le directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux,

Vu l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret du 26 avril 2007 portant nomination du directeur de l'ANESM ;

Vu l'article 23 de la convention constitutive de l'ANESM,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, les courriers individuels de recueil d'observation faisant suite à des contrôles d'incohérence et de conformité des données renseignées dans le rapport trimestriel d'activité des organismes habilités à Mme Aline METAIS.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 2 février 2017.

*Le directeur de l'ANESM,*  
D. CHARLANNE